

Service Communication
Affaire suivie par : Rachel BELLINGUEZ
☎ 01 64 79 25 00 – 📞 06 17 86 94 30
✉ rachel.bellinguez@camvs.com

Dammarie-les-Lys, le 15 juillet 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une bourse pour les étudiants en médecine et en chirurgie dentaire

Depuis 3 ans, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine offre une bourse mensuelle de 600 € aux étudiants en médecine qui s'engagent à exercer sur son territoire. Pour la rentrée 2024, les critères d'éligibilité sont élargis à l'ensemble des étudiants en médecine et en chirurgie dentaire, inscrits à l'Université en France. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 30 septembre 2024.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est classée « zone sous-dense d'Intervention Prioritaire » par l'Agence Régionale de Santé, en raison de la dégradation de la densité médicale du territoire.

Pour lutter contre cette désertification médicale et rétablir un accès égal à la santé ; depuis 3 ans, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine propose le versement d'une indemnité communautaire d'un montant maximum de 600 € par mois, sur 10 mois par an, pendant 5 ans, pour 20 étudiants en professions médicales (médecine et chirurgie dentaire), contre un engagement d'installation sur le territoire communautaire à l'obtention de leurs diplômes. Il est nécessaire d'être inscrit en 2^{ème} année de cursus pour prétendre à une bourse. Depuis 3 ans, ce sont 13 étudiants, de tous cycles, mais aussi internes, qui ont été accompagnés.

Melun

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry



Pour la rentrée 2024, les critères d'éligibilité sont élargis aux étudiants en chirurgie dentaire, quelle que soit l'Université où ces derniers sont inscrits, à condition qu'elle soit en France.

De plus, l'exercice sur le territoire de Melun Val de Seine pourra se faire à mi-temps, pour les médecins qui souhaiteraient un exercice mixte libéral – hôpital.

Pour obtenir plus d'informations, les étudiants intéressés sont invités à appeler au 01 64 79 25 89.